



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Présidents de Ligues, Comités Départementaux, Clubs
les Directeurs techniques d'écoles
les membres du Comité Directeur
la Direction technique nationale

Nice, le 27 mai 2005

N/Réf. : jmp05025.doc/sm

**Objet : Pétition auprès de Monsieur le Président de la République
pour la défense des activités aéronautiques, sportives et de loisirs.**

Chers Amis,

Lundi 30 mai, la FFVL se mettra en ordre de bataille pour participer à une démarche solidaire avec les autres fédérations aéronautiques visant à la suppression (exonération au moins) de la nouvelle redevance touchant les activités aéronautiques.

Le Comité directeur du 21 mai a voté à l'unanimité l'engagement de la Fédération au côté de nos camarades des autres sports aériens.

Même si nous ne sommes touchés qu'en ce qui concerne les manifestations aériennes de moyennes et de grandes importances, nous devons nous mobiliser avec l'ensemble des acteurs présents sur le terrain. Nos actions ont déjà permis de diviser par cinq les montants annoncés il y a encore une semaine (de 20000 € à 4000 € et de 10000 € à 2000 €).

Nous devons continuer notre pression collective pour obtenir au moins l'exonération, au mieux la suppression, de ces redevances.

A compter de lundi, la campagne FFVL sera lancée et vous aurez toutes les indications pour agir.

Je vous prie de croire, Chers Amis, à l'expression de mes sentiments les plus amicaux et reconnaissants.

Jean-Michel PAYOT
Président de la Fédération française de vol libre